

Principes généraux

```
010100000111001001101001011011100011001101001
01110000011001010111001100100000011001110010011
0011001010110000101100011011101011101000110010
10011101101101110001001100110010101100000101100011
011101010110100011001010011101101110010011000010
111010101111000
```

00 | Un établissement numérique n'est pas un établissement tout-numérique, déshumanisé, désincarné. Le numérique est au service de l'établissement, de son fonctionnement, des pratiques professionnelles des enseignants, des apprentissages des élèves, de l'implication des parents dans la communauté éducative.

01 | En cela, son recours est réfléchi, à la lumière des apports de la recherche scientifique, issus des sciences de l'éducation, des neurosciences, des technologies de l'information et de la communication, des sciences humaines. Son usage se veut raisonné, en pesant les situations où il constitue une plus-value, en écartant les autres. Il s'insère donc dans la palette des outils à la disposition de l'enseignant et aide à repenser les gestes professionnels de l'enseignement (ressources, dont le manuel, outils pour lire, écrire, s'exprimer, papier et numériques).

02 | Outre l'apport des contenus et outils numériques aux situations d'apprentissage, le développement d'une société numérique implique de préparer les élèves à évoluer, à en connaître les codes, les droits, les atouts et les dangers, à en faire des citoyens maîtres de leurs propres choix, car ils auront été sensibilisés aux enjeux liés aux solutions techniques à disposition. En cela, c'est un usage responsable des ressources et des outils numériques qui est visé et adapté au contexte éducatif local : légal, social et culturel.

03 | Le numérique est une question sensible par les enjeux qu'il recouvre et complexe car il imbrique toutes les dimensions citées précédemment. La réflexion qui part des besoins pédagogiques et éducatifs doit donc s'engager de manière systémique et être menée avec toutes les composantes de la communauté scolaire : équipes de direction, personnels enseignants et personnels supports, élèves, parents. Cela implique d'identifier la culture numérique de tous les acteurs et de prendre en compte leurs aspirations et leurs questionnements.

04 | La concertation engagée conduit à un « management partagé », contribuant à la culture de l'établissement. De fait, les postures de tous les acteurs sont en jeu, comme, pour les équipes de direction, la tension entre la prise de décision et la mise en place d'une concertation. Elles conduisent à des mutations de la culture scolaire et des identités professionnelles.

05 | Ce projet numérique est un des fondements du projet d'établissement, alliant les objectifs pédagogiques et éducatifs, les réflexions sur les espaces physiques et virtuels, les temps scolaires, les interactions et communications internes et externes.

06 | Il fait une place particulière aux ressources et outils numériques indispensables au bon déroulement de la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers.

07 | Les choix auxquels conduit le projet engageant l'établissement dans la longue durée et constituent un coût conséquent qui impose de prendre de la distance vis-à-vis de la rapidité des évolutions technologiques pour mesurer les décisions à prendre et leurs conséquences sur l'organisation scolaire.

08 | Chaque établissement est unique à la fois du fait de son contexte, de la taille de sa structure, de son organisation spatiale, de sa culture, ou encore de ses projets pédagogiques. C'est la raison pour laquelle il ne peut y avoir de réponse standardisée, uniformisée, qui soit déclinée ensuite dans chaque établissement. En revanche, la mutualisation des réflexions menées en établissement peut conduire à identifier des leviers et des usages bénéfiques aux enseignants et aux élèves susceptibles d'être transposables, et des freins auxquels des réponses peuvent être construites collectivement.

09 | L'intégration du numérique aux pratiques pédagogiques nécessite du temps : d'appropriation, d'expérimentation, d'évaluation, de généralisation. Il ne peut donc y avoir d'injonction à une utilisation immédiate qui ne serait alors qu'application sans réflexion et prise de distance. Ce temps d'intégration est nécessairement accompagné et valorisé.

10 | Cette démarche, non dénuée d'une dimension expérimentale faite d'essais et d'erreurs, peut être source d'interrogations, voire de fragilisation des professeurs dans leur identité professionnelle :

- au premier abord, le numérique peut sembler les faire glisser de détenteurs d'un savoir fini à accompagnateurs dans un accès à des informations infinies pour construire ensemble des savoirs, mais il les conforte dans leurs connaissances méthodologiques auxquelles ils sont formés pour faire construire les connaissances ;
- ils ont à repenser leurs postures professionnelles dans leur gestion de la classe (impression d'un décalage face à des élèves qui ont d'autres usages du numérique, découvertes d'autres possibles dans la gestion de classe, adaptation permanente aux besoins).

La formation, la recherche-action, le développement professionnel et l'accompagnement doivent donc être pleinement pensés en soutien des évolutions attendues.

11 | La multiplication et l'imbrication des services et des applications conduit à une complexité d'accès qu'il convient de réduire pour en faciliter les usages par l'ensemble des acteurs concernés, sans renoncer à la sécurité informatique et à la sécurisation des personnes, par des contrôles, voire des filtrages. Cette simplification vise également à se connecter aux services du ministère de l'Éducation nationale dont l'utilisation devient incontournable pour un suivi de scolarité (accès aux évaluations, inscriptions aux examens, procédures d'orientation jusque dans l'enseignement supérieur).

Leviers identifiés

```
01001100011001010111011001101001011001010110010
01110011001000000110100101100100011001010110111
0011010001101001011001100110100100110011001
010110000101100011011010101101000110011001110
1101110011
```

00 | Le numérique présente une plus-value pédagogique dans plusieurs domaines, tels que la différenciation, l'individualisation, l'évaluation, la coopération, les formes de lecture, d'écriture et d'expression, la construction des savoirs. Cela constitue des entrées pour l'observation et pour la formation au cours desquels les outils numériques sont pris en compte. S'il n'est pas bon de se focaliser sur l'appropriation technique et s'y réduire, celle-ci doit cependant faire partie d'une formation numérique, afin d'assurer la plus-value de pratiques pédagogiques prenant en compte le numérique.

01 | Promouvoir un enseignement qui tienne compte dans ses préoccupations de l'acquisition des compétences numériques, depuis le choix des ressources et des outils en fonction des objectifs visés jusqu'à l'éducation aux médias et à l'information, et viser leur certification.

02 | Encourager et soutenir les établissements dans leur stratégie numérique

- En proposant des outils et méthodes (positionnement, diagnostic, référentiels) qui puissent être utilisés pour le pilotage et plus généralement comme élément de réflexion dans les établissements ; ceux-ci sont soit construits *in extenso*, soit issus de documents existants, croisés et adaptés à des établissements français à l'étranger ;
- En accompagnant les personnels de direction et les référents techniques dans la mise en place des infrastructures et réseaux et dans la constitution d'un système d'information répondant progressivement à la norme ISO 27001 qui garantit une stabilité dans les usages et qui est exigée par les assurances ;
- En favorisant la mutualisation #Mlfnumérique entre les établissements :
 - l'organisation de rencontres numériques (à moyen terme à l'initiative d'un établissement, d'un réseau) en est un des vecteurs ;
 - le partage des compétences pour des formations, des accompagnements et des usages pédagogiques (par des formations sur le Forum pédagogique, la description de pistes pédagogiques sur le site mlfmonde, des articles de fond, etc.) ;
 - une documentation mutualisée sur les services.
- En développant un annuaire fédérateur alimenté par des procédures élaborées communément avec les usagers
- En favorisant l'accès à des ressources de qualité pour des usages pédagogiques.

```
01010000011011110111010101110010001
0000001110101011011100110010100100
00001110110011010010111001101101001
011011110110111000100000011100110110
```